Élections des représentant.e.s des personnels de décembre 2026 au **COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES**

Pour des activités partout et pour tout.e.s, Je vote Sud au Comité des œuvres sociales !

Sud c'est



- Se rencontrer
- Profiter de son temps libre
- En famille, entre collègues, ou seul.e
- Se faire plaisir toute l'année
- Des loisirs et de la culture pour tout.e.s
- Du sport partout
- Lutter contre la vie chère
- Droit à de vraies vacances
- Garder le contact en retraite

Nos futur.e.s représentant.e.s s'engagent à :

Aller vers les adhérent.e.s : permanences mobiles, soutien d'initiatives locales ou d'amicales (lots, logistique), partenariats avec des associations d'envergure régionale (ex. de l'ASPTT), adhérent.e.s relais

Mieux doter les prestations de tous les jours : pratique sportive et/ou culturelle, participation à des événements (rencontres sportives, spectacles, concerts…) pour l'adhérent.e et ses enfants, chèques vacances

Créer des temps de rencontre : soirées festives, sorties, tournois (ping-pong, pétanque, jeux de cartes), lotos…

Sécuriser les prestations et renforcer l'inclusion : charte éthique, création d'un protocole de prévention des discriminations et de référent.e.s dédié.e.s lors des animations, cahier des charges renforcé pour proposer des prestations accessibles à tout.e.s, sans lien avec l'extrême droite et sans risque de dérives (sectaires, atteintes à la santé)…

Développer la démocratie interne : faciliter la participation à l'Assemblée Générale, consulter régulièrement les adhérent.e.s, renforcer et rendre plus transparentes les procédures de décisions

ATTENTION
tout le monde vote par correspondance, chaque voix compte !

www.sudct-regionoccitanie.org

Solidaires Fonction Publique

Sud Collectivités Territoriales Région Occitanie

Élections des représentant.e.s des personnels de décembre 2026 au COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

Au COS Nos représentant.e.s Sud se sont démené.e.s pour vous !

Les 4 élu.e.s Sud au COS en 2022-2026, dont un Vice-Président et la secrétaire (membre du bureau) ont :

- **défendu** l'alternative au tout dématérialisé
- **dénoncé** la baisse de la subvention régionale
- **rappelé** que le COS ne se substitue pas à la hausse des rémunérations
- **alerté** sur la baisse du recours à des prestations COS et sur la non-adhésion à cause de l'inflation et de la vie chère, et **obtenu** la baisse du reste à charge des agent.e.s pour les chèques vacances 2027
- **mis en place** des actions sur tout le territoire (exemple du partenariat sportif avec l'ASPTT), et des temps de rencontre (tournois de ping-pong)
- **soutenu** l'accès à une action sociale pour les retraité.e.s, les contractuel.le.s et les apprenti.e.s
- **rendu compte** de leur mandat (rubrique dédiée sur notre site Internet)

Le secrétariat du COS exercé par Sud a permis :

- de **consolider et formaliser** les procédures internes (demandes, attribution des places lors des voyages…)
- de **sécuriser** les marchés publics
- d'**améliorer** la préparation et le rendu des instances (bureau, Conseil d'Administration et Assemblée Générale)
- d'**obtenir** la mise en place de principes éthiques et de probité notamment pour les voyages (lutte contre le risque de corruption)
- de **sensibiliser le collège syndical et les permanent.e.s** aux risques de dérives sectaires avec un membre de l'UNADFI (Union Nationale des Associations de Défense des Familles et des Individus victimes de sectes)

Pour Sud, le COS est le digne descendant des luttes sociales pour le droit aux congés payés et aux loisirs pour toute.s.

une action sociale de qualité, une rémunération de haut niveau, la baisse du temps de travail, et la retraite à 60 ans, c'est ça qu'on ira chercher !

Il y a encore tant à faire pour améliorer le COS :

- **avec une prise en charge plus équitable des familles et des personnes isolées** : révision des tranches, coefficient correcteur de Quotient Familial
- en **diversifiant les activités** et en **instaurant des prestations dédiées aux apprenti.e.s, aux contractuel.le.s de courte durée** (panier garni, bons d'achats)
- en **donnant du pouvoir de décision aux adhérent.e.s** via une consultation annuelle et le vote du budget en Assemblée Générale
- en **multipliant les temps festifs** et en **favorisant les rencontres**
- en **instaurant un bilan d'activités détaillé par catégories d'agent.e.s et par territoires**, pour s'assurer que tout le monde ait bien accès à plusieurs prestations, quels que soient ses revenus, son statut et son lieu de vie

NOUS NOUS ENGAGEONS À REMETTRE LES ADHÉRENT.ES AU CŒUR DES DÉCISIONS, ET À REPRÉSENTER TOUS.TES LES AGENT.E.S SYNDIQUÉ.E.S OU NON, AVEC INTÉGRITÉ.

Voter Sud en décembre 2026 c'est vous donner les moyens de décider !